

Chemins de fer—Loi

quand il est venu devant le comité exposer son projet de loi, et je peux lui dire que, sans révéler les délibérations de notre comité, qu'il a fait bonne impression et qu'un consensus s'est vite dégagé pour reconnaître le point juste et valable qu'il défend.

Et je pense qu'il est tout à fait approprié de dire qu'une législation aussi archaïque que celle dont on nous parle aujourd'hui doit être révisée et je peux assurer mon collègue que je suis certain que, d'ici quelques mois, ce projet de loi sera réformé, que notre gouvernement mettra de l'avant des réformes importantes et il aura eu le mérite de participer à ce changement et il pourra toujours se dire que son intervention d'aujourd'hui n'a pas été futile, mais qu'elle aura été au contraire excessivement importante.

J'aimerais dire à mon collègue que je viens d'une région, l'Abitibi-Témiscamingue où, bien sûr, le train a joué dans le passé un rôle excessivement important pour le développement économique de notre milieu et qu'il joue encore aujourd'hui un rôle excessivement important dans notre économie. Bien sûr que le train a joué et continue à jouer un rôle excessivement important pour le transport de passagers, mais surtout pour le transport de biens qui proviennent de ma région, puisque je représente une région ici à la Chambre des communes essentiellement forestière et minière.

Donc, le train joue un rôle excessivement important dans l'exportation de nos produits à l'extérieur de notre région. Et s'il fallait qu'un train avec les matériaux qu'il transporte dans ma région, à savoir du bois, puisqu'il transporte beaucoup de bois, qu'on soit victime dans notre région d'un feu provenant d'un train, ce serait une tragédie épouvantable, vu la grandeur de notre territoire et la forêt immense qui nous entoure. La seule pensée que ma région ou que des villages et des paroisses, des municipalités de ma région puissent être tout à fait détruits par un train, par un incendie provenant d'un train, ce serait épouvantable et je suis content de voir que par le passé on a eu à déplorer très peu d'incidents semblables. Les statistiques prouvent qu'ils sont très peu nombreux, mais il faut quand même se prémunir et se dire que c'est toujours possible et, à ce niveau, la motion à l'étude aujourd'hui est tout à fait justifiée. Je n'ai pas à ma connaissance de gens qui ont été dans ma région des victimes d'accidents d'incendies causés par un train, mais je souhaite que jamais cela ne se produise et, à ce moment-là, on s'apercevrait que la loi actuelle est tout à fait inadéquate, mais comme je le disais tout à l'heure, je suis certain que l'intervention du député d'aujourd'hui trouvera dans les mois à venir une réponse favorable au niveau d'une réforme de cette loi.

Et si vous me le permettez, monsieur le Président, j'aimerais examiner en profondeur ce que je dis au député sur sa requête d'aujourd'hui, si on regarde le bilan actuellement des réalisations de notre gouvernement en matière de sécurité aérienne et maritime, je pense que c'est garant de la bonne foi dont nous pourrions faire montre dans la sécurité ferroviaire.

Et j'aimerais juste, si on me le permet, et je parlais de sécurité aérienne que nous avons, depuis quelques années, réussi à contrôler davantage. Il m'est arrivé un incident il y a quelques semaines que j'aimerais peut-être rapporter ici et qui montre

qu'il y a un souci de la sécurité dans ce pays qui est excessivement important. Suite aux attentats terroristes que tout le monde connaît, cela a amené au Canada un meilleur contrôle et une meilleure protection des gens qui ont à voyager à nos aéroports.

Bien sûr, que cela cause quelques désagréments et, ça m'est arrivé il y a quelques semaines. J'étais ici à l'aéroport d'Ottawa pour prendre l'avion, pour m'en aller à Rouyn-Noranda, dans ma circonscription, et je me suis fait intercepter au contrôle des rayons-X. J'avais déposé ma valise pour qu'elle passe et un agent l'a prise parce que les rayons-X avaient décelé quelque chose d'anormal et on y a trouvé un malheureux coupe-papier que j'avais trébuché dans ma valise. Étant donné que j'avais du courrier à ouvrir, j'avais placé le coupe-papier dans ma valise et on m'a intercepté. Et je peux vous dire que j'étais un peu gêné à l'aéroport d'Ottawa quand l'agent de sécurité regardait l'arme ou l'instrument devant moi, j'étais à côté de lui, les gens passaient, je me disais: j'espère qu'il n'y a pas de mes collègues ou de gens qui me connaissent qui vont passer ici parce que je vais avoir l'air d'un terroriste. Alors j'ai félicité les agents pour le travail sérieux et rigoureux qu'ils avaient fait.

Je voulais citer cet exemple-là pour dire que la sécurité au Canada est un élément de vie duquel on s'est toujours occupé. J'aurais pu parler également longuement d'autres mesures de sécurité aérienne et maritime que nous avons mises de l'avant, mais je pense que si le passé est garant de l'avenir je peux assurer mon collègue que sa démarche aujourd'hui ne sera pas vaine et que le gouvernement, dans peu de temps, déposera une loi qui tiendra compte de ses revendications d'aujourd'hui.

[Traduction]

Le président suppléant (M. Paproski): Je vais donner la parole au député de Cariboo—Chilcotin (M. Greenaway), mais je pense que le Président va revenir dans très peu de temps pour rendre sa décision. Quand il reviendra, j'espère que le député lui laissera la parole.

M. Lorne Greenaway (secrétaire parlementaire du ministre d'État (Forêts et Mines)): Naturellement, je céderai la parole au président quand il reviendra rendre sa décision.

Comme mes collègues, je souhaite féliciter le député de Humboldt—Lake Centre (M. Althouse) d'avoir attiré l'attention de la Chambre sur cette importante question. Il est certes injuste qu'en raison d'une loi remontant à 1903, on ne verse que 5 000 \$ d'indemnisation aux victimes de dégâts causés par les incendies ferroviaires. D'après les chiffres mentionnés par le député, ce montant devrait être porté à 68 000 \$ environ. C'est quelque chose de très important, et qui mérite réflexion.

Je me rend compte que nous ne pouvons pas faire grand-chose à ce sujet aujourd'hui, mais je tiens à donner l'assurance au député que je vais en parler au ministre des Transports (M. Crosbie) et au président du comité permanent, et leur exposer le problème. Je sais que c'est quelque chose de très important pour ma circonscription. Je ne me rendais pas compte que c'était dans la loi. Comme trois voies ferrées traversent ma circonscription, je considère que ce problème est sérieux, et nous allons nous pencher sur la question.